

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE DASSA

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	13/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Sièg : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Sièg : 136 Quartier Kegué –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMO du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	12
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	12
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM)	12
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	12
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)	12
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	13
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	17
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	17
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	17
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes	17
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	18
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	22
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	24
IX.	ANNEXES	25

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public de différentes communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la commune de Dassa

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Mairie de Dassa pour les exercices budgétaires 2016 & 2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	11	61 350 094
	Marchés de la population mère	11	61 350 094
	%	100,00%	100,00%
2017	Marchés audités	13	357 704 762
	Marchés de la population mère	24	490 756 118
	%	54,17%	72,89%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Mairie de Dassa sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AO	1	0	0	1	0
2	GG	3	0	0	3	0
3	DC	7	0	7	0	0
Total général		11	0	7	4	0
%		100%	0%	100%		

Légende

- REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul
 IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la totalité des procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Mairie de Dassa sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	5	0	5	0	0
2	AOR	1	0	0	1	2
4	DC	7	0	0	7	0
Total général		13	0	5	8	0
%		100%	0%	100%		

Légende

- REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul
 IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Défavorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la totalité des procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la commune de Dassa conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres ouvert	17 685 573	1	17 685 573	1	100,00%	100,00%
	DC	25 664 191	7	25 664 191	7	100,00%	100,00%
	MED	18 000 330	3	18 000 330	3	100,00%	100,00%
	Total général	61 350 094	11	61 350 094	11	100,00%	100,00%
2017	Appel d'Offres Ouvert	369 484 856	8	280 694 124	5	75,97%	62,50%
	Appel d'Offres Restreint	23 517 389	2	11 578 196	1	49,23%	50,00%
	Avenant	-	-	-	-	-	-
	Demande de Cotation	97 753 873	14	65 432 442	7	66,94%	50,00%
	Total général	490 756 118	24	357 704 762	13	72,89%	54,17%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 100% en volume et 100% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2016.

Par ailleurs, l'appel d'offres est le mode de passation le plus utilisé en volume dans la population mère (100% en volume) alors que l'échantillon d'audit est constitué majoritairement en volume de l'appel d'offres ouvert (9% en volume) et de la demande de cotation (63,63% en volume). Par contre en valeur, la demande de cotation a été la plus représentée dans la population mère (41,83%) et dans l'échantillon.

➤ **Gestion 2017**

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 72,89% en volume et 54,71% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Par ailleurs, l'appel d'offres est le mode de passation le plus utilisé en volume dans la population mère (40% en volume) alors que l'échantillon d'audit est constitué majoritairement en volume de l'appel d'offres ouvert (62,5% en volume) et de la demande de cotation (50% en volume). Par contre en

valeur, la demande de cotation a été la plus représentée dans la population mère (13,33%) et dans l'échantillon (66,93%).

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	10 274 091	3	10 274 091	3	100,00%	100,00%
	Travaux	51 076 003	8	51 076 003	8	100,00%	100,00%
	Total général	61 350 094	11	61 350 094	11	100,00%	100,00%
2017	Fournitures	24 081 850	7	1 970 000	1	8,18%	14,29%
	Prestations Intellectuelles	14 262 300	3	11 990 800	2	84,07%	66,67%
	Travaux	452 411 967	14	343 743 962	10	75,98%	71,43%
	Total général	490 756 117	24	357 704 762	13	72,89%	54,17%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution ci-dessus deux types de marchés (fournitures et travaux).

Les marchés de travaux sont les plus représentés (72,72% en volume et 83,25% en valeur) dans la population primaire tout comme dans l'échantillon d'audit.

➤ **Gestion 2017**

Tout comme dans la population primaire, l'échantillon d'audit de 2017 est majoritairement composé des marchés de prestation intellectuelle en volume (15,38%), des marchés de travaux en volume (76,9%) et des marchés de fourniture en volume (7,69%).

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité

➤ **Gestion 2016**

N°	REFERENCE DU MARCHE	OBJET ET TYPE DE MARCHE	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT
01	Bon de Commande n°4F /03/CDZ/SG/CPMP/ST du 15 février 2016	Réhabilitation de dix (10) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la commune de Dassa-Zoumè	Gré à gré	FADeC non affecté	GIE IFEDOUN	6.642.255 TTC
02	Bon de Commande n°4F /05/CDZ/SG/CPMP/ST du 24 mars 2016	Réhabilitation de six (06) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la commune de Dassa-Zoumè	Gré à gré	FADeC non affecté	GIE IFEDOUN	2.755.485 HT
03	Bon de Commande n°4F /08/CDZ/SG/CPMP/ST du 24 mai 2016	Réhabilitation de quatorze (14) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la commune de Dassa-Zoumè	Gré à gré	FADeC non affecté	GIE IFEDOUN	8.602.590 HT
04	4F /14/CDZ/SG/CPMP/ST du 08/09/2016	Réalisation d'un forage sur le parking gros porteur	DC	FADeC non affecté	AB WATERWAYS INT'L	4.088.000 HT

N°	REFERENCE DU MARCHE	OBJET ET TYPE DE MARCHE	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT
05	4F /14/CDZ/SG/CPMP/ST du 05/08/2016	Travaux de réparation de la toiture d'un module de trois classes avec bureau et magasin à EPP ALOSSIGON	DC	FADeC affecté	AKPAAKI &FILS	2.477.600 HT
06	4F /12/CDZ/SG/CPMP/ST du 24/06/2016	Travaux de réparation de la toiture d'un module de trois classes à EPP MINIFFI.	DC	FADeC affecté	AKPAAKI &FILS	934.500 HT
07	4F /25/CDZ/SG/CPMP/ST du 19/11/2016	Construction de trois (03) hangard de marché à Hounkpogon et Manonfi dans l'arrondissement de Paouignan, commune de Dassa-Zoumè	AOO	PSDCC-C	BATISSE AMEUBLEMENT	17.685.573 HT
08	4F /17/CDZ/SG/CPMP/ST du 23/09/2016	Travaux d'installation et de pose de dix (10) lampadaires solaires au parc autonome gros porteur de Dassa – Zoumè	DC	FADeC non affecté	DERMOK	1.170.000 HT
09	4F /868/CDZ/SG/CPMP/ST du /08/2016	Acquisition de mobilier de bureau pour le compte de la commune	DC	FADeC non affecté	ATC INDUSTRIE DE BOIS SA	7.469.260 TTC
10	5F /1141/CDZ/SG/SAF	Acquisition de matériel informatique pour le compte de la commune	DC	FADeC non affecté	Ets CHIRUBEN & GROUP	7.499.831 TTC
11	BC N° 000009	Acquisition d'un groupe électrogène de capacité 17,5 KVA pour le compte de l'AEV de soclogbo	DC	FADeC non affecté	Ets SM ELECTRIC & BUSINESS	2.025.000 HT

➤ **Gestion 2017**

N°	REFERENCE DU MARCHE	OBJET ET TYPE DE MARCHE	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT	TYPE DE MARCHE	MONTANT TTC
1	5F /24/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 08/08/2017	Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP Finangnon – Simongon et Adjidjedo (Lot2)	AAO	FADeC non affecté	T	39.134.485
2	5F /23/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 08/08/2017	Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP NONKIOVI et ARIGBOKOTO (Lot1)	AOO	FADeC non affecté	T	38.270.057
3	5F /38/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 10/10/2017	Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP KPAKPA- AGBAGOULE et DEWE- LAMANNOU	AOO	FADeC non affecté	T	37.366.856
4	5F /030/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 04/09/2017	Réalisation de l'AEV de Vèdji	AOO	FADeC non affecté	T	128.670.800
5	5F /28/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 28/08/2017	Réfection du bureau d'Arrondissement de Gbaffo	DC	FADeC non affecté	T	9.737.242
6	5F /39/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 06/10/2017	Réfection d'un module de trois classes à l'EPP Erokoya	DC	FADeC affecté MS Entr. &Rep.	T	15 372 067

N°	REFERENCE DU MARCHE	OBJET ET TYPE DE MARCHE	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT	TYPE DE MARCHE	MONTANT TTC
7	5F/36/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 06/10/2017	Construction de deux modules de deux (2) classes avec bureaux magasin équipements mobiliers à l'EM KPEKOUTE	AOO	FADeC non affecté (Investissement)	T	37 251 926
8	5F/23/CDZ/SG/CPMP/ST	Travaux d'entretien périodique/Aménagement ITR/HIMO dans la Commune de Dassa-Zoumé	AOR	FADeC affecté Pistes Rurales(BN)	T	11 578 196
9	5F/24/CDZ/SG/CPMP/ST	Travaux d'entretien périodique/Aménagement ITR/HIMO dans la Commune de Dassa-Zoumé	DC	FADeC affecté Pistes Rurales (BN)	T	11 939 193
10	5F/15/CDZ/SG/CPMP/ST du 19/06/2017	Réalisation d'une station de pompage solaire sur l'AEV de Soclogbo (Gbonou) dans la Commune de Dassa-Zoumé dans le département des Collines	DC	FADeC affecté Assainissement (BN)	T	14 423 140
11	5F/42/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 28/11/2017	Evaluation des travaux de construction de l'Hôtel de ville de Dassa	DC	FADeC non affecté	PI	5.990.800
12	5F/17/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 04/07/2017	Etudes d'avant projet détaillé et élaboration du DAO par la réalisation de l'AEV de VEDJI	DC	FADeC non affecté	PI	6.000.000
13	BCN° 00031 du 27/02/2017	Acquisition de table d'accouchement, de consultation et de pansement pour le compte de la commune de Dassa-Zoumé	DC	FADeC non affecté	F	1.970.000

Commentaire :

Au titre de la gestion 2016, les onze (11) marchés communiqués aux auditeurs ont été retenus dans l'échantillon.

Au titre de la gestion 2017, sur les vingt-quatre (24) marchés communiqués aux auditeurs, treize (13) ont été retenus dans l'échantillon.

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

TABLEAU DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE (Réf/ C1 à C8)							
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION				Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	CCMP	
1	Existence	C1	ok	ok	Ko	KO	Indisponibilité de l'acte de désignation des membres de la CPMP et de la CCMP
2	Conformité	C2	ok	ok	Ko	Ko	Impossibilité d'apprécier la conformité de la CPMP et de la CCMP
3	Organisation et fonctionnement	C3	ko				Le rapport annuel d'exécution des marchés non produit pour 2017
		C4	ok				RAS
		C5	ok				RAS
		C6	ko				Non satisfaisant (Confère taux d'exhaustivité des pièces et volume des marchés communiqués sur le volume échantillonné)
		C7					
		C8	ko				Non publication des décisions d'attribution
<u>Légende</u>							
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)						
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation profil/poste)						
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)						
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés						
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, signature par les personnes habilitées)						
C6	Qualité du système d'archivage (taux d'exhaustivité des pièces, disponibilité de salle d'archives/archives)						
C7	Existence des moyens matériels et financiers (cadre de travail, mats et mobiliers de bureau, matériels informatiques, dotations f						
C8	Publication des décisions d'attribution						

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditables collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	73,00%	78,00%

Ces taux, pour chaque gestion budgétaire, représentent la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert, d'appel d'offres restreint et celles de demande de cotation. **(Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).**

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

La Mairie de Dassa a élaboré au titre des gestions 2016 & 2017, des PPM qui ont été validés et publiés sur le portail des marchés publics.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

L'appréciation du délai de passation a été faite de la date de dépôt des plis à la date de signature du marché par l'autorité contractante.

Nous pouvons retenir que le délai de passation au titre de la gestion 2016 est égale à 55 jours tandis qu'au cours de l'exercice 2017, il équivaut à 66 jours.

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 5**.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

A la suite de notre revue, nous n'avons pas de commentaire à faire sur la compétitivité des prix en ce qui concerne les marchés passés par les demandes de cotation.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

Gestion 2016

PROCEDURE DE GRE A GRE

1. Bon de Commande n°4F /03/CDZ/SG/CPMP/ST du 15 février 2016 relatif à le réhabilitation de dix (10) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la commune de Dassa-Zoumè.
2. Bon de Commande n°4F /05/CDZ/SG/CPMP/ST du 24 mars 2016 relatif à la réhabilitation de six (06) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la commune de Dassa-Zoumè
3. Bon de Commande n°4F /08/CDZ/SG/CPMP/ST du 24 mai 2016 relatif à la réhabilitation de quatorze (14) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la commune de Dassa-Zoumè

Les pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés :

- Autorisation préalable de la procédure obtenue
- Pertinence des motifs de recours à la procédure

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription des marchés au plan de passation 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription desdits marchés au plan 2016.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

4. 4F /14/CDZ/SG/CPMP/ST du 08/09/2016 relatif à la réalisation d'un forage sur le parking gros porteur
5. 4F /14/CDZ/SG/CPMP/ST du 05/08/2016 relatif aux travaux de réparation de la toiture d'un module de trois classes avec bureau et magasin à EPP ALOSSIGON .
6. 4F /12/CDZ/SG/CPMP/ST du 19/06/2016 relatif aux travaux de réparation de la toiture d'un module de trois classes à EPP MINIFFI.
7. 4F /17/CDZ/SG/CPMP/ST du 23/09/2016 relatif aux travaux d'installation et de pose de dix (10) lampadaires solaires au parc autonome gros porteur de Dassa -Zoumè .
8. 4F /868/CDZ/SG/CPMP/ST du 08/2016 relatif à l'acquisition de mobilier de bureau pour le compte de la commune de Dassa -Zoumè .

9. BC N° 000009 relatif à l'Acquisition d'un groupe électrogène de capacité 17,5 KVA pour le compte de l'AEV de soclogbo .
10. 5F/1141/CDZ/SG/SAF du 23/09/2016 relatif Acquisition de matériel informatique pour le compte de la commune .

Les pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés :

- Respect des critères d'évaluation définis
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus sont irrégulières en raison du défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

11. 4F /25/CDZ/SG/CPMP/ST du 19/11/2016 relatif à la construction de trois (03) hangard de marché à Hounkpogon et Manonfi dans l'arrondissement de Paouignan, commune de Dassa-Zoumè .

Les pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés :

- Respect des critères d'évaluation définis
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au plan de passation 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription desdits marchés au plan 2016.

 GESTION 2017

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

1. 5F/23/CDZ/SG/CPMP/ST et 5F/24/CDZ/SG/CPMP/ST relatifs aux Travaux d'entretien périodique/Aménagement ITR/HIMO dans la Commune de Dassa-Zoumé.

Les pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés :

- Respect des critères d'évaluation définis
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au PPM ;
- Absence de note sur les raisons justifiant le recours à l'AOR
- Non obtention de l'autorisation de la DNCMP pour la procédure AOR

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription desdits marchés au plan 2016.

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

2. 5F /23/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 08/08/2017 relatif à la Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP NONKIOVI et ARIGBOKOTO (Lot1)
3. 5F /24/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 08/08/2017 relatif à la Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP Finangnon – Simongon et Adjidjedo (Lot2)
4. 5F /38/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 10/10/2017 relatif à la Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP KPAKPA-AGBAGOULE et DEWE-LAMANNOU.
5. 5F /030/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 04/09/2017 relatif à la réalisation de l'AEV de Vèdji

Les pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés :

- Respect des critères d'évaluation définis
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus sont irrégulières en raison du défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

6. 5F /28/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 28/08/2017 relatif à la réfection du bureau d'Arrondissement de Gbaffo.
7. 5F/39/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 06/10/2017 relatif à la réfection d'un module de trois classes à l'EPP Erokoya
8. 5F/36/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 06/10/2017 relatif à la Construction de deux modules de deux (2) classes avec bureaux magasin équipements mobiliers à l'EM KPEKOUTE.
9. 5F/15/CDZ/SG/CPMP/ST du 19/06/2017 relatif à la réalisation d'une station de pompage solaire sur l'AEV de Soclogbo (Gbonou) dans la Commune de Dassa-Zoumè dans le département des Collines.
10. 5F /42/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 28/11/2017 relatif à l'évaluation des travaux de construction de l'Hôtel de ville de Dassa.
11. 5F /17/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ ST du 04/07/2017 relatif à l' études d'avant projet détaillé et élaboration du DAO por la réalisation de l'AEV de VEDJI.
12. BCN° 00031 du 27/02/2017 relatif à l'acquisition de table d'accouchement, de consultation et de pansement pour le compte de la commune de Dassa-Zoumè

Les pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés :

- Respect des critères d'évaluation définis
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription des marchés au PPM 2017

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus sont frappées de nullité en raison du défaut d'inscription desdits marchés au plan 2017.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre de la gestion budgétaire 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'en avons non plus décelé au niveau des recours exercés auprès de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

La revue des mandats de paiements communiqué a révélé que les marchés sont payés à 100%. De plus, dans les cas de retard dans l'exécution, il est constaté que les pénalités prévues au contrats sont appliquées.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-

conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux**

moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	" Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	" Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	" Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Chambre des comptes	KO	0,00	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions règlementaires	N/A	-		OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	KO	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions règlementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions règlementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,80		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,80.

L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	11	11	11	100%	Défaut d'inscription d'un marché au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	10	10	5	50%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	10	10	0	0%	Indisponibilité des preuves de publication	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	10	10	5	50%	Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus	
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	10	10	10	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	10	10	1	10%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	10	10	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				22,14%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				73%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C=A/B)				30%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 30%.

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	24	13	13	100%	Non inscripton au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%		Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	9	9	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	9	9	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	8	8	8	100%	Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus	
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	9	9	9	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	9	9	3	33%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	9	9	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				23,81%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				78%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C=A/B)				31%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 31%.

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	24	24	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	24	24	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	24	24	0	0%	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	24	24	0	0%		Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	24	24	0	0%		Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	24	24	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	24	24	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	24	24	0	0%		Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	TAUX DE NON CONFORMITE MOYENNE				0%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 0%.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	Prosper AHOUANGONOU	S-PRMP

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE
L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE LA GESTION
BUDGETAIRE 2016-2017**

Nom de l'Autorité Contractante : Commune de Dassa-Zoumè

Date de tenue de la séance de restitution : 17/01/2019

Heure de démarrage : 11 h 05

Heure de fin : 12 h 30

Personnes présentes à la séance :
(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I- Récapitulatif des pièces collectées

- Plan prévisionnel de passation des marchés publics approuvés (initial et révisés) 2016-2017
- Actes constitutifs des organes de passation des marchés et actes de désignation des membres de la PRMP, de la CPMP et CCMP au titre desdits exercices
- Budget approuvé
- Avis général de passation des marchés publics 2016
- Comptes administratifs et comptes de gestion pour les communes
- Registre de l'ARMP coté et paraphé.
- Rapports annuels sur la passation et l'exécution des marchés publics au titre des gestions budgétaires 2016-2017
- Rapports d'activité de la Cellule de contrôle des Marchés Publics au titre des gestions budgétaires 2016-2017

II- Récapitulatif des pièces non collectées

Toutes les pièces d'ordre général ont été collectées.

III- Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Vu la loi n°2009-02 du 7 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin et ses décrets d'application, la revue de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de Contrôle de la mairie fait ressortir les constats ci-après :

PV de restitution

Page 1 sur 6

 

BEC SARL

Points forts :

- Mise en place des organes de passation et de Contrôle de l'autorité contractante par divers arrêtés à savoir :
 - Arrêté 2016 N°4F/04/CD-Z/SG/SA du 26 janvier 2016 portant désignation de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Dassa-Zoumè.
 - Arrêté 2016 N°4F/19/CD-Z/SG/SA du 26 janvier 2016 portant création, attributions, organisations et fonctionnement du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Dassa-Zoumè;
 - Arrêté 2016 N°4F/24/CD-Z/SG/SA du 23 mars 2016 portant nomination du Secrétaire de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Dassa-Zoumè;
 - Arrêté 2016 N°4F/03/CD-Z/SG/SA du 26 janvier 2016 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) de la Commune de Dassa-Zoumè ;
 - Arrêté 2016 N°4F/05/CD-Z/SG/SA du 26 janvier 2016 portant composition de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) de la Commune de Dassa-Zoumè ;
 - Arrêté 2016 N°4F/06/CD-Z/SG/SA du 26 janvier 2016 portant composition de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de la Commune de Dassa-Zoumè ;
 - Arrêté 2016 N°4F/02/CD-Z/SG/SA du 26 janvier 2016 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de la Commune de Dassa-Zoumè ;
 - Arrêté 2016 N°5F/86/CD-Z/SG/SA du 16 novembre 2016 portant nomination au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics(S-PRMP) de la Commune de Dassa-Zoumè;
 - Arrêté 2016 N°5F/83/CD-Z/SG/SA du 16 novembre 2016 portant nomination des membres de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de la Commune de Dassa-Zoumè
 - Arrêté 2016 N°5F/84/CD-Z/SG/SA du 16 novembre 2016 portant nomination des membres de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) de la Commune de Dassa-Zoumè.

▪ **Respect de la qualité de la PRMP désignée conforme à l'article 4 du décret n° 2010-496 du 26 novembre 2010.**

Points faibles

Non transmission à la DNCMP et à l'ARMP des rapports sur la passation et l'exécution des marchés (art 2 du décret DECRET N° 2010- 496 du 26 NOVEMBRE 2010)

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné conformément aux critères d'échantillonnage un volume de onze (11) marchés pour la gestion 2016 et de vingt-quatre (24) marchés pour la gestion 2017.

La revue de conformité des marchés audités appellent les observations suivantes :

PV de restitution

Page 2 sur 6

G

f

BEC SARL

Points faibles➤ **D'ordre général :**

- Non publication du PV d'ouverture des offres (art 76 de la loi 2009- 02) ;
- Non publication du PV d'attribution provisoire (art 84 de la loi 2009- 02) ;
- Non publication de l'avis d'attribution définitive par les mêmes canaux que l'avis d'appel d'offres (art 93 de la loi 2009-02) ;

➤ **D'ordre spécifique :**▪ **Sur revue de la conformité des marchés sélectionnés pour l'audit**

Au titre des marchés communiqués par l'Autorité Contractante, les marchés approuvés durant la période sous revue ci-après ont été audités :

📌 **Gestion 2016**

- Bon de Commande n°4F /03/CDZ/SG/CPMP/ST du 15 février 2016 relatif à la réhabilitation de dix (10) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la commune de Dassa-Zoumè.
- Bon de Commande n°4F /05/CDZ/SG/CPMP/ST du 24 mars 2016 relatif à la réhabilitation de six (06) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la commune de Dassa-Zoumè
- Bon de Commande n°4F /08/CDZ/SG/CPMP/ST du 24 mai 2016 relatif à la réhabilitation de quatorze (14) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la commune de Dassa-Zoumè
- Bon de Commande n°4F /14/CDZ/SG/CPMP/ST du 08/09/2016 relatif à la réalisation d'un forage sur le parking gros porteur
- Bon de Commande n° 4F /14/CDZ/SG/CPMP/ST du 05/08/2016 relatif aux travaux de réparation de la toiture d'un module de trois classes avec bureau et magasin à EPP ALOSSIGON
- Bon de commande n°4F /12/CDZ/SG/CPMP/ST du 19/06/2016 relatif aux travaux de réparation de la toiture d'un module de trois classes à EPP MINIFFI.
- Bon de commande n°4F /25/CDZ/SG/CPMP/ST du 19/11/2016 relatif à la construction de trois (03) hangard de marché à Hounkpogon et Manonfi dans l'arrondissement de Paouignan, commune de Dassa-Zoumè
- Bon de commande n°4F /17/CDZ/SG/CPMP/ST du 23/09/2016 relatif aux travaux d'installation et de pose de dix (10) lampadaires solaires au parc autonome gros porteur de Dassa-Zoumè

PV de restitution

Page 3 sur 6

✓

✗

BEC SARL

- Bon de commande n°4F /868/CDZ/SG/CPMP/ST du 08/2016 relatif à l'acquisition de mobilier de bureau pour le compte de la commune de Dassa-Zoumè
- Bon de Commande N° 09 relatif à l'acquisition d'un groupe électrogène de capacité 17,5 KVA pour le compte de l'AEV de soclogbo
- Bon de Commande N° 09 relatif à l'acquisition d'un groupe électrogène de capacité 17,5 KVA pour le compte de l'AEV de soclogbo
- Bon de Commande N°5F/1141/CDZ/SG/SAF du 23/09/2016 relatif à l'acquisition de matériel informatique pour le compte de la commune

Points faibles

Défaut d'inscription des marchés suscités au PPM.

📌 **Gestion 2017**

- Bon de commande 5F/23/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 08/08/2017 et 5F /24/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 08/08/2017 relatifs à la Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP NONKIOVI et ARIGBOKOTO (Lot1) et Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP Finangnon – Simongon et Adjidjedo (Lot2)

Points faibles

- Défaut d'inscription du marché au PPM ;
- Non-respect du délai contractuel sans application des pénalités : La remise de site est faite le 28 septembre 2017, la durée des travaux est de (04) mois. La réception provisoire a eu lieu 2 avril 2018, **soit 6 mois après la remise de site.**
- Bon de commande 5F/38/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 10/10/2017 relatif à la Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP KPAKPA-AGBAGOULE et DEWE-LAMANNOU.
- Bon de commande 5F/28/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 28/08/2017 relatif à la réfection du bureau d'Arrondissement de Gbaffo.
- Bon de commande 5F/39/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 06/10/2017 relatif à la réfection d'un module de trois classes à l'EPP Erokoya
- Bon de commande 5F/36/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 06/10/2017 relatif à la Construction de deux modules de deux (2) classes avec bureaux magasin équipements mobiliers à l'EM KPEKOUTE.

PV de restitution

Page 4 sur 6

(Signature)

BEC SARL

- Bon de commande 5F/15/CDZ/SG/CPMP/ST du 19/06/2017 relatif à la réalisation d'une station de pompage solaire sur l'AEV de Soclogbo (Gbonou) dans la Commune de Dassa-Zoumè dans le département des Collines.
- Bon de commande 5F/42/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 28/11/2017 relatif à l'évaluation des travaux de construction de l'Hôtel de ville de Dassa.
- Bon de commande 5F /17/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ ST du 04/07/2017 relatif à l'études d'avant-projet détaillé et élaboration du DAO pour la réalisation de l'AEV de VEDJI.
- Bon de commande N°031 du 27/02/2017 relatif à l'acquisition de table d'accouchement, de consultation et de pansement pour le compte de la commune de Dassa-Zoumè

Points faibles

Défaut d'inscription des marchés suscités au PPM.

- Bon de commande 5F /030/CDZ/SG/CPMP/CCMP/SPRMP/ST du 04/09/2017 relatif à la réalisation de l'AEV de Vèdji

Points faibles

- Défaut d'inscription du marché au PPM ;
- Non-respect du délai contractuel sans application des pénalités : La remise de site est faite le 06 septembre 2017, la durée des travaux est de (05) mois. La réception provisoire a eu lieu 14 aout 2018, **soit 11 mois après la remise de site.**
- Bon de commande 5F/23/CDZ/SG/CPMP/ST et 5F/24/CDZ/SG/CPMP/ST relatifs aux Travaux d'entretien périodique/Aménagement ITR/HIMO dans la Commune de Dassa-Zoumè.

Points faibles

- Défaut d'inscription du marché au PPM ;
- Absence de note sur les raisons justifiant le recours à l'AOR
- Non obtention de l'autorisation de la DNCMP pour la procédure AOR ;
- Non-respect du délai contractuel sans application des pénalités :la remise de site est faite le 11 décembre 2017, la durée des travaux est de (01) moi, le constat d'achèvement est fait le 05 avril 2018 et la réception provisoire a eu lieu 10 avril 2018, **soit 05 mois après la remise de site.**

3.3. Sur les plaintes

La Mairie affirme n'avoir reçu aucune plainte au titre des gestions budgétaires 2016-2017.

PV de restitution

Page 5 sur 6

 

BEC SARL

3.4. Sur l'exécution financière des marchés

Tous les marchés ont eu une exécution financière de 100% seulement que les preuves de paiement sont au niveau de la Recette Perception.

3.5. Contre-observations de l'audit

L'audit a expliqué à l'équipe d'audit que le défaut d'inscription des marchés est dû au fait que lors de l'élaboration du budget, l'autorité contractante n'a pas avec certitude le montant effectif des dépenses à effectuer au cours de l'année. De plus, lors de l'exécution du budget et en raison du fait que les ressources planifiées ne sont pas en totalité mises à disposition de la mairie, elle n'arrive pas à mettre en œuvre l'intégralité des marchés prévus au plan.

Fait à Dassa, le 17 janvier 2020.

Pour Bec Sarl


Tanguy MAFFON
chef de mission



Pour l'autorité contractante

Le Secrétaire Général


GBADI E. André

PV de restitution

Page 6 sur 6

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 -2017

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : Commune de DASSA

17 / 01 / 2019

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	MAFON Tanguy	chef de mission (BEC SARL)	96 00 31 77 / 65193971 bec-ten@yahoo.fr	
2	GBADI André	Secrétaire Général Mairie	95866854/97548078 eanduegladi@yahoo.fr	
3	OBATE Salomon	C/ST Mairie	95151618	
4	ABOUAGNON Prosper Audrey	C/SP-PRMP Noumé de l'annuaire	agimabale@gmail.com prosperaudrey@yahoo.fr 95285483 / 96364408	
5				
6				
7				

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

EXERCICE 2016**APPEL D'OFFRES OUVERT**

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	Total Requis	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Construction de trois (03) hangard de marché à Hounkpogon et Manonfi dans l'arrondissement de Paouignan, commune de Dassa-Zoumè	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	80%

DEMANDE DE COTATION

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				TOTAL	TOTAL REQUIS	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de réparation de la toiture d'un module de trois classes avec bureau et magasin à EPP ALOSSIGON	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	67,03%
2	Travaux de réparation de la toiture d'un module de trois classes à EPP MINIFFI.	1	1	1	1	0	0	0	1	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	9	13	69%	
3	Travaux d'installation et de pose de dix (10) lampadaires solaires au parc autonome gros porteur de Dassa –Zoumè	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	10	13	77%	
4	Acquisition de mobilier de bureau pour le compte de la commune	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	
5	Acquisition de matériel informatique pour le compte de la commune	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	
6	Acquisition d'un groupe électrogène de capacité 17,5 KVA pour le compte de l'AEV de soclogbo	1	1	1	0	0	0	0	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	9	13	69%	

- **EXERCICE 2017**

APPEL D'OFFRES OUVERT

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	Total Requis	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP Finangnon – Simongon et Adjidjedo (Lot2)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	80%
2	Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP NONKIOVI et ARIGBOKOTO (Lot1)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
3	Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP KPAKPA-AGBAGOULE et DEWE-LAMANNOU	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
4	Réalisation de l’AEV de Vèdji	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
5	Construction de deux modules de deux (2) classes avec bureaux magasin équipements mobiliers à l’EM KPEKOUTE	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	

DEMANDE DE COTATION

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				TOTAL	TOTAL REQUIS	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Réfection du bureau d'Arrondissement de Gbaffo	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	75,82%
2	Réfection d'un module de trois classes à l'EPP Erokoya	1	1	1	1	0	0	0	1	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	9	13	69%	
3	Travaux d'entretien périodique/Aménagement ITR/HIMO dans la Commune de Dassa-Zoumé	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	10	13	77%	
4	Réalisation d'une station de pompage solaire sur l'AEV de Soclogbo (Gbonou) dans la Commune de Dassa-Zoumé dans le département des Collines	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	
5	Evaluation des travaux de construction de l'Hôtel de ville de Dassa	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	
6	Etudes d'avant projet détaillé et élaboration du DAO por la réalisation de l'AEV de VEDJI	1	1	1	0	0	0	0	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	9	13	69%	
7	Acquisition de table d'accouchement, de consultation et de pansement pour le compte de la commune de Dassa-Zoumé	1	1	1	0	0	0	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	8	13	62%	

Légende procédure d'appel d'offre ouvert

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe 4 : Tableau de détermination du délai moyen de passation**EXERCICE 2016**

N°d'ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Travaux de réparation de la toiture d'un module de trois classes avec bureau et magasin à EPP ALOSSIGON	29	26	29	9	93
2	Travaux de réparation de la toiture d'un module de trois classes à EPP MINIFFI.	31	30	27	8	96
3	Travaux d'installation et de pose de dix (10) lampadaires solaires au parc autonome gros porteur de Dassa –Zoomè	30	38	36	15	119
4	Acquisition de mobilier de bureau pour le compte de la commune	29	38	39	10	116
5	Acquisition de matériel informatique pour le compte de la commune	30	36	35	7	108
6	Acquisition d'un groupe électrogène de capacité 17,5 KVA pour le compte de l'AEV de soclogbo	31	16	36	6	89
Délai global						621
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						386
Volume de marchés concernés (pertinents)						7
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						55

EXERCICE 2017

N°d'ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP Finangnon – Simongon et Adjidjedo (Lot2)	29	26	29	9	93
2	Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP NONKIOVI et ARIGBOKOTO (Lot1)	31	30	27	8	96
3	Construction de deux (02) modules de trois (03) classes avec bureau+ magasin à EPP KPAKPA-AGBAGOULE et DEWE-LAMANNOU	30	38	36	15	119
4	Réalisation de l'AEV de Vèdji	29	38	39	10	116
5	bureaux magasin équipements mobiliers à l'EM KPEKOUTE	30	36	35	7	108
6	Réfection du bureau d'Arrondissement de Gbaffo	31	16	36	6	89
7	Réfection d'un module de trois classes à l'EPP Erokoya	29	30	29	8	96
8	Travaux d'entretien périodique/Aménagement ITR/HIMO dans la Commune de Dassa-Zoumé	30	33	37	12	112
9	Réalisation d'une station de pompage solaire sur l'AEV de Soclogbo (Gbonou) dans la Commune de Dassa-Zoumé dans le département des Collines	32	36	40	10	118
10	Evaluation des travaux de construction de l'Hôtel de ville de Dassa	31	36	37	14	118
11	Etudes d'avant projet détaillé et élaboration du DAO por la réalisation de l'AEV de VEDJI	30	36	30	12	108
12	Acquisition de table d'accouchement, de consultation et de pansement pour le compte de la commune de Dassa-Zoumé	29	32	29	13	103
Délai global						1276
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						791
Volume de marchés concernés (pertinents)						12
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						66

